HISTOIRE DES ARTS

Foire Aux Questions (cette mise en page n'est pas adaptée pour l'impression)

QUESTIONS SUR LES CONCEPTS

- Comment éviter que la chronologie ne devienne un écueil ?
- Définition d'une œuvre d'art ?
- Comment passer de la thématique à la problématique ?

QUESTIONS SUR LA MISE EN APPLICATION

- Comment faire coïncider notre programme avec ceux des autres disciplines ?
- Comment traiter le thème « Arts et idéologies » ?
- Quelles relations avec l'option HDA Lycée ?
- <u>L'HDA vient-elle d'un besoin d'unir les équipes autour d'un projet commun à l'image du so-cle ?</u>
- Tous les enseignants sont-ils concernés ?
- N'est-il pas paradoxal de vouloir « alléger » les semaines et d'imposer l'HDA en tant que matière nouvelle ?
- Comment va se passer l'évaluation ?
- <u>- L'enseignement de l'HDA devra-t-il constituer 50% des enseignements d'Education musicale et des Arts plastiques, un quart de l'Histoire ?</u>

INCIDENCES SUR L'ORGANISATION

- Les professeurs doivent-ils se former en urgence sur tous les arts ?
- Cet enseignement s'inscrit dans les disciplines, mais qu'en est-il de la concertation ?
- Quelle articulation avec ce qui existe : les classes à PAC, les Ateliers Artistiques... ?
- Dans un contexte où les missions de l'enseignant se démultiplient comment s'y retrouver ?
- Quid des contraintes juridiques quant aux supports utilisés en classe ?
- Comment les partenariats peuvent-ils être mis en place ?
- Accès et gratuité des lieux culturels : quels sont les lieux gratuits ?
- Quelles sont les procédures pour les voyages scolaires ?
- Quels moyens au sein des établissements ?

Comment éviter que la chronologie ne devienne un écueil ?

La chronologie n'est pas un écueil, ce serait une erreur de la présenter comme cela. Elle indique effectivement pour chaque niveau de classe la période chronologique dans laquelle on puise a priori les œuvres, c'est normal puisqu'un des objectifs de l'HDA c'est de donner aux élèves des repères. MAIS elle n'est pas une contrainte. Toute œuvre vit dans le temps, personne ni aucune discipline n'a envie de la figer dans le temps (ce ne serait d'ailleurs pas historique). Par le biais du sujet représenté (par exemple les scènes bibliques) il est recommandé de « naviguer » dans le temps et d'utiliser tout le clavier du temps pour montrer des évolutions, des stagnations, des ruptures... L'histoire des arts devient ainsi un moyen de travailler sur les durées (longue, courte... pour déterminer évolutions et changements). L'essentiel est alors de choisir une problématique (montrant par exemple les variantes dans la façon de représenter, les choix faits, les supports...).

Rappelons aussi le texte officiel : « Ceci implique une souplesse que chaque professeur peut utiliser pour faire comprendre aux élèves les liens qui éclairent l'histoire des arts, en dehors d'un strict découpage chronologique. »

Là où il y a un vrai problème, et il faudra être très vigilant, c'est ce qui se construit comme repères pour l'élève. Il ne faudrait pas que les élèves fassent de Chagall un peintre de l'Antiquité si, à l'occasion de l'étude des représentations dans le judaïsme, on fait un travail sur ce peintre. Il faut être conscient du fait que la contextualisation, évidente pour nous, est une capacité que les élèves mettent du temps à construire.

Définition d'une œuvre d'art ?

Quand pouvons-nous dire qu'une œuvre est une œuvre d'art ? Chacun sait qu'il est quasiment impossible d'arriver à une définition universelle de ce qu'est l'art, et donc encore moins de ce que devrait être une œuvre d'art. Surtout quand le programme mentionne « des œuvres d'art de tout pays et de toute époque », ce qui peut englober des cultures où l'art n'existe pas en soi (comme une pratique qui serait séparée de la vie quotidienne), ce qui peut aussi englober des artistes ayant cherché à nier le concept même d'œuvre d'art.

Cette question revient à demander quelles œuvres on peut choisir dans le cadre de l'HDA. A notre avis, plutôt que de chercher une définition valable pour tous, c'est à chaque équipe pédagogique de se demander : «quelles œuvres d'art ou quels courants artistiques nous semblent intéressants à aborder avec nos élèves en ce moment, en fonction des objectifs qui sont les nôtres et des objectifs de l'histoire des arts».

La « définition de l'œuvre d'art » ou la question : « Quand pouvons-nous dire qu'une œuvre est une œuvre d'art ? » ont suscité, depuis fort longtemps déjà, une multitude de thèses et de débats. On ne pourra se satisfaire d'UNE définition qui puisse servir en toute circonstance sans rester dans la tautologie — exemple : une œuvre d'art est ce qui est regardé comme une œuvre d'art, qui est fait par un artiste... — ou sans soulever une multitude de nouvelles questions ou objections.

C'est sans doute ce qui en fait une problématique passionnante, abordable avec les élèves à partir de leur pratique dans une relation avec des œuvres... et un sujet sensible, que les enseignants d'une équipe devraient anticiper afin de prévenir, en cours, les simplifications et les jugements de valeur. L'expertise est partagée : le professeur d'arts plastiques montrera la pluralité et l'aspect parfois militant des définitions de l'art que les artistes ont prôné au travers de leurs œuvres. Le professeur d'Histoire-Géographie pourra donner des pistes de réflexion sur l'historicité de la notion et sa variabilité culturelle. D'autres disciplines pourront contribuer à enrichir et questionner la notion : qu'apporte l'éclairage philosophique ? Quelle dimension artistique dans le design ? Pourquoi parle-t-on « d'arts martiaux » ? etc.)

Les questionnements suscités, la formulation d'hypothèses, la production de "preuves" ou d'arguments rapprocheront les élèves d'une approche plus fine, plus relativiste et plus complexe des œuvres tout en les conduisant à formuler et débattre de certains stéréotypes. Il s'agit, là comme ailleurs, de montrer que toute définition est datée.

Pour les enseignants qui souhaitent approfondir cette question (pour laquelle des réponses ne manquent pas... il en existe même énormément), une petite bibliographie spécialisée sera proposée sur le site Histoire des arts : www.hda.ac-versailles.fr

 Comment passer de la thématique à la problématique ? Est-ce un saut qualitatif à viser et si oui comment le favoriser chez les professeurs, chez les élèves ?

Les thématiques sont indiquées dans les programmes pour trouver des orientations communes entre plusieurs disciplines (mais il est indiqué que la liste « peut être complétée »). Ensuite chaque discipline peut dans ce cadre définir une problématique correspondant à ses méthodes ou à son propre programme.

Entre thématique et problématique il y a un sujet qui va se décliner différemment, par un questionnement, variable selon les disciplines. Exemple, l'équipe décide de travailler sur la thématique *Arts mythes et religions* en 6^e , il faut construire à l'avance vers quoi on souhaite aller : choix des œuvres, quel sujet se dégage, quelles questions se posent. Si on choisit le mythe de Thésée, chaque discipline aborde l'œuvre qu'elle juge la plus appropriée en posant une question différente. Le professeur d'histoire après avoir montré le flot des images, ou une seule, sur ce sujet (céramiques, tympan de temple, frises, œuvre sculptée...au choix) racontera le mythe et toutes ses facettes, le sens et la portée qu'elle avait alors. Les enseignants de chaque discipline pourront interroger l'œuvre à partir de problématiques différentes. Cette enquête dans le temps et ces différents approches permettent de montrer la polysémie d'une œuvre.

• Difficultés à faire coïncider notre programme avec ceux des autres disciplines.

Ce sera le travail principal des demi-journées en ateliers : trouver des passerelles entre les disciplines, et proposer des exemples concrets, satisfaisants pour chacun, à proposer pour le site académique. Dans les établissements la mise en œuvre sera facilitée si on se permet de traiter certains thèmes à des moments légèrement différents de l'année dans chaque discipline concernée.

• Comment traiter le thème « Arts et idéologies » (Bac PRO Terminale) quand les programmes d'histoire ignorent la révolution russe, la montée du nazisme et du fascisme ?

Effectivement les nouveaux programmes ne permettent pas d'aborder la révolution russe ou le nazisme et le fascisme. En revanche il ya d'autres entrées possibles pour traiter la question de l'idéologie et les arts : tout ce qui concerne la colonisation (étude d'affiches par exemple, de chansons) ; les Lumières et la Révolution ; les femmes dans la société française ; le régime de Vichy...

Quelles relations avec l'option HDA Lycée ?

L'option HDA (facultative ou de spécialité) existe depuis longtemps dans une dizaine de lycées de l'académie, mais ne concerne qu'une classe par niveau qui reçoit de 3 à 5 heures de cours par semaine. C'est donc totalement différent dans la forme, mais sur le fond il s'agit aussi d'un enseignement pluridisciplinaire.

• L'HDA vient-elle d'un besoin d'unir les équipes autour d'un projet commun à l'image du socle ?

Le travail de concertation entre les disciplines facilitera sans doute l'appropriation de certaines compétences du socle par plusieurs disciplines conjointement.

 Tous les enseignants sont-ils concernés ? Doit-on former des « équipes spéciales HDA » ?

Tous les enseignants sont bien concernés (tous les nouveaux programmes incluent l'HDA). C'est donc au Conseil Pédagogique de s'emparer de cette question. Suivant les thématiques retenues, différentes disciplines pourront se sentir concernées, il ne semble donc pas souhaitable de restreindre d'emblée la question à une partie de l'équipe enseignante.

• N'est-il pas paradoxal de vouloir « alléger » les semaines (cf premier degré) pour renforcer les savoirs fondamentaux et d'imposer l'HDA en tant que matière nouvelle ?

L'HDA n'est pas une nouvelle discipline, c'est un enseignement partagé par l'ensemble des disciplines. Cela ne va pas ajouter des heures de cours, mais donner des sujets communs à des disciplines qui ont parfois un peu de mal à se concerter.

Comment va se passer l'évaluation ?

L'évaluation (présence dans les bulletins chaque année) et la validation de cet enseignement (place dans le DNB par exemple) sont encore à définir pour les détails. Une note de service du ministère (13 juillet 2009, voir sur le site hda) donne quelques éléments : oral de 15 minutes maximum, « mené par un binôme de professeurs comportant au moins un professeur d'un enseignement artistique ou d'histoire ». Note sur 20 « affectée d'un coefficient 2 ».

 L'enseignement de l'HDA devra-t-il constituer 50% des enseignements d'Education musicale et des Arts plastiques, un quart de l'Histoire ? Comment interpréter cette consigne ?

Les proportions définies dans le programme n'indiquent pas une quotité horaire, mais indiquent qu'un certain nombre de sujets (ou de « thématiques ») abordés dans l'année doivent être définis en *concertation* avec d'autres disciplines. Pour le reste, chaque professeur organise ses cours comme il est recommandé dans ses programmes, avec notamment une « pratique effective »...

• Les projets seront-ils conduits en fonction des goûts et des connaissances en HDA de chacun ? Les professeurs doivent-ils se former en urgence sur tous les arts ?

Si l'HDA est défini comme un enseignement pluridisciplinaire c'est justement pour ne pas avoir à demander à un seul professeur de maîtriser les six « domaines artistiques », ce qui serait illusoire. Les compétences de chacun, qu'elles soient reconnues par une formation universitaire, une Certification Complémentaire ou qu'elles résultent d'un hobby, seront mises à contribution. Si un domaine artistique précis ne peut être abordé par aucun professeur d'un établissement, pour équilibrer la formation des élèves sur les quatre années du collège, il sera recommandé de favoriser l'appel à des partenaires culturels dans ce domaine là. La DAAC pourra conseiller les établissements. Chaque année le PAF offrira un ensemble de stages permettant d'approfondir certains domaines artistiques.

[retour]

Cet enseignement s'inscrit dans les disciplines, mais qu'en est-il de la concertation ?

Si chaque équipe cherche à définir des thèmes annuels différents pour chaque classe, la concertation risque de prendre beaucoup de temps. Et les professeurs ayant beaucoup de classes différentes seront mis en difficulté. Par contre il est envisageable de définir, via le Conseil Pédagogique, des thèmes annuels valables pour toutes les classes d'un niveau. Cela devra se faire au plus tard à la pré-rentrée, en s'appuyant notamment sur les propositions qui seront bientôt mises sur le site académique www.hda.ac -versailles.fr . Ensuite ces thématiques seront affinées durant l'année, puis évolueront éventuellement à la prochaine rentrée.

Quelle articulation avec ce qui existe : les classes à PAC, les Ateliers Artistiques... ?

Une classe à PAC ne concerne, par définition, qu'une classe à la fois, un AA que quelques élèves de certaines classes. Ils peuvent contribuer à la formation de quelques élèves en HDA mais n'ont pas le caractère obligatoire et général de l'HDA. On peut supposer que les futures classes à PAC et les AA pourront s'inspirer des thèmes définis par le Conseil Pédagogique pour l'HDA afin d'en proposer un approfondissement. Inversement le Conseil Pédagogique pourra s'inspirer des AA et classes à PAC déjà existantes (et s'intégrant bien dans le projet d'établissement) pour définir les thématiques HDA de chaque niveau scolaire.

[retour]

 Dans un contexte où les missions de l'enseignant se démultiplient (accompagnement éducatif, validation du B2i par tous...) comment s'y retrouver?

L'HDA est une nouvelle illustration de la tendance à dépasser le clivage disciplinaire, en cela sa démarche n'est pas très éloignée de celle du B2i. Il faudra un temps d'adaptation pour que chacun s'approprie l'esprit de ce nouveau texte et trouve des solutions adaptées pour l'appliquer dans son établissement.

 Question des droits pour les supports utilisés (musique, cinéma...) : où en est-on des contraintes juridiques quant aux supports utilisés en classe ?

Lire en détail le B.O. n°5 du 1er février 2007 qui commence ainsi : « Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a conclu, avec les titulaires des droits d'auteur et en présence du ministre de la culture et de la communication, cinq accords sur l'utilisation des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche, à raison d'un accord pour chacun des grands secteurs de la propriété littéraire et artistique : l'écrit, la presse, les arts visuels, la musique et l'audiovisuel. » De plus, à partir de la rentrée 2009, on annonce l'ouverture d'un site du ministère de la Culture permettant l'accès à des œuvres d'art en liaison avec le programme HDA.

[retour]

La question des partenariats: certains interlocuteurs ont abordé le rapport direct à l'œuvre d'art, ce qui suppose « la fréquentation des lieux de création, de conservation et de diffusion de l'art et la culture » => Projets artistiques et culturels en partenariat: Pratiquement comment les partenariats peuvent-ils être mis en place?

Le programme parle de « rencontre avec des œuvres » et de « renforcer le partenariat ». Il est évident que cette rencontre ne pourra pas signifier systématiquement des déplacements, avec toutes les classes d'un établissement, plusieurs fois chaque année. Les partenariats existent déjà et ils seront à développer tout en s'inscrivant encore plus dans une démarche inscrite au cœur des enseignements. Mais on rencontre aussi une œuvre d'art en lisant un livre, en classe, en écoutant un CD, en classe, en visitant un musée sur internet, en classe, etc. Il faut aussi promouvoir les ressources de proximité.

• Accès et gratuité des lieux culturels : quels sont les lieux gratuits ?

La DAAC, grâce à ses conseillers et à son site internet **http://www.ac-versailles.fr/arts** , pourra aider utilement les établissements sur cette question. Le site Histoire des Arts apportera aussi des propositions mises à jour régulièrement.

[retour]

 Les voyages scolaires ? (formation demandée sur les procédures et les conseils à suivre, les aides financières...)

La question des voyages scolaires est du même ordre que celle des partenariats : ils sont utiles, voire nécessaires, mais pas absolument indispensables à l'enseignement de l'Histoire des Arts. Ils passeront toujours par une demande au C.A. de l'établissement, des recherches de subventions auprès des collectivités territoriales... etc.

[retour]

• Quels moyens au sein des établissements : aménagements horaires, professeurs référents, matériel pédagogique... ?

La question des moyens est sans doute ce qui a contribué au dépérissement des travaux croisés et autres IDD. Chaque professeur continuant à enseigner dans le cadre de sa discipline, des aménagements horaires ne sont pas indispensables. Avoir un **professeur référent** par niveau serait sans doute une bonne idée : cela dépendra de chaque établissement. L'évolution du matériel pédagogique, avec notamment le développement des vidéoprojecteurs et des TNI, devrait faciliter la rencontre, au moins virtuelle, avec l'œuvre d'art.